

LES BREVES DU CRUCI-FALGARDIEN

**Mairie de Lacroix-
Falgarde**



Plan Communal de Sauvegarde – P.C.S.

Conformément à la législation et aux articles R.121-2 à R.121-12 du code de l'action sociale et des familles (CASF), le Centre Communal d'Action Sociale de Lacroix-Falgarde met en place un plan d'intervention « neige, grand froid ou canicule » selon la période et supervisé par la Préfecture.

Ce plan permet aux populations vulnérables (tels que les personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile, jeunes enfants...) de s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie en retournant le questionnaire joint, afin d'être contactées par les services municipaux en cas de crise majeure et de ne pas rester isolées.

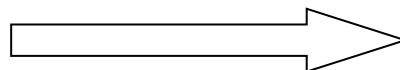
Si vous connaissez autour de vous des personnes concernées, n'hésitez pas à leur en parler et à les inciter à se faire connaître à la mairie voir les inscrire avec leur plein accord.

Plan Local d'Urbanisme - PLU

Comme annoncé dans la gazette de janvier 2017, la réunion publique présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est prévue le vendredi 24 février 2017 à 19h00.

Cette réunion ouverte à tous aura lieu à la grande salle du Foyer Rural.

L'avis de la réunion publique est au verso de ce document.



Démocratie – Election 2017

Les électeurs sont appelés aux urnes les :

- Dimanches 23 avril et 7 mai pour l'Election Présidentielle.
- Dimanches 11 et 18 juin pour les Elections Législatives.

Bureaux de vote à la salle du Foyer Rural.

Département de Haute-Garonne

COMMUNE DE LACROIX-FALGARDE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (révision totale du POS)

La Commune de LACROIX-FALGARDE organise une

1^{ère} Réunion Publique

le Vendredi 24 Février 2017 à 19h00

au Foyer Rural (Grande salle)

La réunion sera animée par l'urbaniste chargé de l'étude, en présence de l'élue en charge de l'élaboration du PLU.

A l'ordre du jour :

- le PLU, un nouveau document d'urbanisme
- la commune de LACROIX-FALGARDE aujourd'hui : présentation du diagnostic
- les Projets d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les années à venir
- échange entre les animateurs et la salle

Cette réunion est importante pour comprendre le PLU et concerne chacun : habitant, propriétaire foncier, exploitant agricole, artisan, etc. Soyez tous bienvenus.

Le Maire,
M. CHALIÉ.